***DEMANDE DE PERMIS D’URBANISME***

***AVIS D’ENQUETE***

L’Administration communale fait savoir que Monsieur Gérard HOOREMAN, 229 Chaussée d’Aelbeke à 7700 MOUSCRON,

a introduit une demande de permis d’urbanisme ayant trait à un terrain sis **rue du Bornoville 103 Mouscron, section B, n°1081 c2**.

Le projet consiste en **la démolition d’annexes, la transformation et l’extension d’une habitation.**

**L’enquête est réalisée conformément à l’article D.IV.40 du Code de Développement Territorial.**

La demande implique une dérogation au plan de secteur :

* En zone d’activité économique industrielle

Le projet s’écarte du Règlement communal d’urbanisme approuvé en date du 20/12/2016, avant l’entrée en vigueur du CoDT et devenu guide, pour le motif suivant :

* Article U.1.5. : toitures – U.1.5.2. éléments de toiture

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal – rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron **du 11 au 25 avril 2018**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 25 avril 2018 de 9 heures à 11 heures au Service Urbanisme – rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron.

Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme, rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron, chaque jour ouvrable de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi jusque 20h00 sur rendez-vous uniquement.

A Mouscron, affichage le 4 avril 2018.

La Directrice générale, La Bourgmestre,

(sée) N. BLANCKE (sée) B. AUBERT